



Déclaration Liminaire de la CGT Educ'Action du Var au CSA – Départemental du 24 Janvier 2024

Pour débiter cette déclaration la CGT Educ'action tient à dénoncer le mépris vis-à-vis des services publics en général et de l'Éducation nationale en particulier résultant du dernier remaniement du gouvernement. En premier lieu avec la nomination d'un premier ministre ayant utilisé le ministère de l'Éducation nationale comme tremplin politique. En effet Gabriel Attal s'est rendu populaire à coup d'annonces flattant les clichés les plus éculés sur l'éducation et dont la possibilité de mise en œuvre interroge. Lui qui vantait la nécessité du temps long dans ce ministère aura échoué de peu à battre le record de brièveté de Benoit Hamon, mais aura gagné, sans doute, une carrière.

Ensuite, le choix de la nouvelle ministre et du périmètre de son ministère laisse pantois. Les 6 prochains mois de préparation des JO percutent l'agenda de l'Éducation consacré à la mise en œuvre des dangereuses et improvisées mesures Attal. Si les personnels avaient bien compris que le pilotage politique de leur ministère se faisait maintenant depuis l'Élysée, ils découvrent désormais que la gestion des JO est plus importante que celle d'une Éducation nationale qui craque et peine à recruter. C'est un signal désastreux adressé aux personnels qui tiennent le système à bout de bras et dont les attentes sont fortes en termes de conditions de travail et de rémunération.

A ce sujet pas grand-chose de neuf en ce début d'année mis à part une hausse de 5 pts d'indice pour tous les personnels soit environ 20 euros ! Pendant ce temps les dividendes ont augmenté de 40% en deux ans pour atteindre 97 milliards d'Euros. On reconnaît bien là, la priorité donnée à l'Education Nationale dans notre pays.

En outre, c'est toute la CGT, au travers de l'intervention de sa secrétaire générale Sophie Binet, qui condamne les propos de la nouvelle ministre concernant les absences des enseignants du public . Des propos d'une grande violence à l'encontre de tous les enseignants du public qui participent de la stigmatisation et du manque de reconnaissance dont ils sont victimes par ce gouvernement. Des propos mensongers, car nous rappelons que le taux d'absentéisme des enseignants est inférieur à la moyenne de celui des salariés du privé.

De plus la CGT Educ'Action continue de demander l'abrogation du dispositif PACTE qui non seulement est un leurre pour nos salaires, car il conduit à travailler plus pour perdre moins mais également est un danger pour nos statuts de par sa nature d'engagement contractuel annuel. D'ailleurs les collègues ne s'y sont pas trompés en refusant massivement de signer le Pacte.

La CGT Educ'Action souhaite également évoquer les dangers liés à la mise en œuvre du "choc des savoirs ». Tout d'abord la promesse de plus de liberté et d'autorité pour les collègues est un leurre puisqu'il s'agit en réalité d'un encadrement complet de notre travail et une réduction de notre liberté pédagogique avec la généralisation des évaluations nationales, ou la labellisation des manuels scolaires. Plus généralement l'accentuation des contraintes sur les enseignants va accroître la dégradation de nos conditions de travail. Enfin les mesures envisagées comme le redoublement ou les groupes de niveau, n'ont jamais fait preuve de leur efficacité. Alors que le taux d'encadrement des élèves français est un des pires de l'OCDE, la CGT Educ'Action , à l'inverse de ce qui est présenté par le gouvernement, propose la seule mesure adéquate, à savoir une baisse drastique des effectifs par classe.

Pour cela la CGT demande donc un plan d'urgence de création de postes de personnels d'éducation et d'enseignement mais aussi de personnels ATSS ainsi qu'un vrai statut et des salaires attractifs pour les personnels les plus précaires comme les AED et AESH. Nous demandons également l'abandon de la réforme des Lycées Professionnels, qui est emblématique du démantèlement de l'enseignement scolaire en externalisant une partie de ses missions vers les entreprises.

Pour toutes ces raisons la CGT Educ'Action, avec d'autres organisations syndicales, appelle les personnels à participer massivement par la grève et la manifestation à la journée de mobilisation du 1^{er} février prochain.

Plus spécifiquement concernant l'ordre du jour de ce CSA, d'un point de vue formel, nous dénonçons le fait que les dgh aient été communiqués dès vendredi dernier aux chefs d'établissements, certains ayant déjà convoqués des instances pour travailler sur leur DGH alors même que le CSA ne s'est pas tenu.

Sur le fond, pour les lycées nous regrettons que le H/E (Heures / Elèves) dans notre département continue à se réduire. Quant aux Collèges du Var même si le H/E semble réaugmenter, la CGT constate qu'il ne retrouve même pas son niveau de l'année scolaire 2022/2023.

D'ailleurs la CGT Educ'Action appelle dans le cadre intersyndical à signer massivement une pétition demandant que des moyens supplémentaires soient octroyés pour le département du Var à l'occasion de la préparation de la rentrée de septembre 2024.

Concernant les critères de répartition des DGH, la CGT continue de déplorer que seuls les collèges en RECT et en Education Prioritaire puissent bénéficier de seuils inférieurs à 30 élèves. Et comme chaque année nous vous demandons M. le DASEN d'avoir un regard particulier pour tous les collèges qui se trouvent proches des seuils d'ouvertures ou de non fermetures d'une division. En collège toujours, outre le fait que nous contestons l'efficacité des groupes de niveaux, nous nous interrogeons sur le fait que ce dispositif soit mis en place hors textes réglementaires et nous nous interrogeons également, sur les critères qui ont prévalu concernant le financement de ces groupes.

Enfin, en lycée, la CGT continue de contester l'attribution des moyens au H/E structure, qui conduit les établissements à remplir les classes pour être certain d'avoir un financement total de leur DGH. Dans le contexte d'austérité qui prévaut cela revient pour les établissements à devoir choisir entre les postes ou la détérioration des conditions de travail. Pour la CGT il s'agit là d'une forme de management maltraitant.